

Mise en ligne : 4 mai 2015.
Dernière modification : 23 mars 2020.
www.entreprises-coloniales.fr

L'HOSPICE DE THAI-HÀ-AP, Hanoï

M. Long et la bonne sœur Antoine
(*L'Écho annamite*, 29 juillet 1920)

Nous apprenons avec plaisir que M. le gouverneur général, en annonçant dernièrement à la bonne sœur Antoine qu'elle allait être décorée de la Légion d'honneur, lui a fait remettre par son chef de cabinet adjoint, M. André, une somme de mille piastres pour les pauvres de l'asile de Thai Ha-Ap.



L'Hospice de Thai-Hà-Ap. Au milieu, le pavillon offert par M. le gouverneur général Varenne.

Sœur Antoine et ses œuvres
par H. CUCHEROUSET
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 2 mai 1926)

[...] En 1911, avec des moyens pécuniaires insignifiants, sœur Antoine [Félicie Vacheron, des Dames de Saint-Paul de Chartres, fondatrice de l'Hôpital indigène] s'installa au milieu des mares de Thai-Hà-Ap, dont elle combla une partie pour y bâtir une très modeste maison en briques pour elle même et quelques Françaises sans abri et sans ressources, car il y en a, en dépit des apparences, et la phrase des Écritures : « Il y aura toujours des pauvres parmi vous » est terriblement vraie, même dans ce pays. Bientôt vinrent se grouper autour de cette maison toutes les misères de la région, accueillies avec plus de bonté que de moyens, et que l'on recueillit dans des maisons en torchis.

Les pauvres aiment à être secourus pauvrement, comme notre confrère M. Dandolo rappelait récemment que le voulait Pascal, ce qu'un proverbe populaire traduit : La façon dont on donne vaut mieux que ce qu'on donne.

Lépreux non astreints à la léproserie, et enfants de lépreux, éclopés, culs de jatte, idiots, incurables de toutes sortes, vieillards et enfants abandonnés ; bientôt ce fut une véritable Cour des Miracles.

Mais le miracle c'est l'atmosphère de joie et de contentement qui règne dans ce musée de toutes les misères du pays.

Ce sont aujourd'hui six cents bouches à nourrir. La Ville y pourvoit en partie, payant une pension pour les Européennes sans ressources qui sont à sa charge et la nourriture des éclopés et des enfants vagabonds ramassés par la police de Hanoï et confiés par elle à sœur Antoine ; d'autre part, tout ceux qui le peuvent travaillent et, tout en apprenant des métiers tels que tissage et broderie, qui leur permettront plus tard de gagner leur vie, contribuent à faire bouillir l'immense marmite. Quant aux infirmes mêmes, ceux du moins qui peuvent aller et venir, comme la Cour des Miracles n'a rien d'une geôle et que les portes n'y ont pas de corps de garde, ils se répandent à leur gré dans les villages et les marchés et passent leur journée à leur fantaisie, qui n'est pas toujours celle de petits saints ; mais c'est si bon, la liberté ! et le refuge est là, pour la unit et les mauvais jours, et le riz quotidien et les maternelles gronderies des saintes femmes françaises et annamites, toujours prêtes au pardon.

M. le gouverneur général Sarraut avait un cœur sensible et l'œuvre de Sœur Antoine l'avait profondément touché ; il y faisait de fréquentes visites, à titre tout personnel et jamais les mains vides ; mais sa sympathie pour l'œuvre et sa fondatrice s'extériorisa un jour, aux applaudissements de toute la population, sous forme du ruban de la Légion d'honneur. Sœur Antoine était alors encore vaillante et alerte et ce fut au cours d'une revue du 14-Juillet qu'elle reçut militairement la croix et l'accolade. Il y a de cela cinq ans.

Quatre ans après, une cruelle maladie devait clouer la bonne sœur sur un lit de douleur. Et c'est là que M. Varenne et sa si charitable épouse, informés dès leur arrivée au Tonkin des bonnes œuvres de sœur Antoine, vinrent lui remettre récemment la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Pour ce geste M. Varenne a été applaudi par tous les Français de tous les milieux, comme par la population annamite.

Il y a quelques jours, Mme Varenne remettait à sœur Antoine 8.000 \$, sa part dans le produit de la kermesse du 18 avril.

Bientôt, sœur Antoine aura une autre consolation. Dans quelques semaines sera consacrée la petite église, véritable cathédrale dans ce milieu, dont la Mission achève la construction dans l'enceinte de l'hospice. De sa chambre tout au moins, elle en entendra les chants liturgiques. Puisse cette joie hâter une guérison que tant d'ardentes prières demanderont ce jour-là.

Laissez venir à moi les petits enfants. [...]

Photos :

Mme Félicie Vacheron, en religion Sœur Antoine, des Dames de St-Paul-de-Chartres, officier de la Légion d'honneur

Une belle église pour les déshérités de ce monde. — « Vous qui souffrez, venez à lui car il guérit. »

UNE BROCHURE SUR SŒUR ANTOINE
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 10 janvier 1932)

Sous ce titre : *Une héroïne de la charité, sœur Antoine, à Hanoï*, M. Marc Dandolo vient de publier un admirable opusculé, digne de la sainte femme dont il commémore la vie et les vertus.

[L'HOSPICE DE THAI-HÀ-AP]

Depuis longtemps, elle avait fait le projet de fonder un asile pour incurables, espérant que, ceux-là, du moins, on les lui laisserait. Et, ainsi, elle, pourrait se pencher plus avant encore sur les misères humaines, œuvre grandiose : pour l'amour de Dieu, elle allait s'attacher à ces lamentables déchets de la race annamite, « illuminer cette misère en vivant avec elle, en se donnant à elle ».

Sœur Antoine, pour sa mise en œuvre, n'avait pas un sou. Mais quantité d'inconnus lui adressaient aussitôt leurs aumônes : la sainte femme en était touchée aux larmes, bénissant la bonté humaine, remerciant ces inconnus qui consentaient à se servir d'elle.

Le terrain — vaste mare avec quelques îlots boueux — dépendait du village de Thai-hà-Ap, sis au nord-ouest de Hanoï. Il fallut remblayer cette mare : une émulation générale surgit. En peu de temps, sœur Antoine put édifier des bâtiments de torchis, couverts en chaume : de pauvres gens abandonnés de tous, y trouvaient un gîte convenable, une alimentation assurée, des soins dévoués : cette femme, pour eux, était une mère.

Bientôt, cinq cents incurables vécurent là : une crèche pour enfants, l'œuvre de la Sainte-Enfance, y furent annexées et 40 enfants de lépreux y trouvèrent un abri.

Les hospitalisés qui le pouvaient travaillaient pour les moins valides : « la fable de l'aveugle et du paralytique se réalisait à chaque pas ».

Sœur Antoine reçut du gouvernement de Hué la décoration du *kim-boi*, réservée « aux femmes vertueuses ». Une très riche Annamite, convertie au catholicisme après une vie très dissipée, cruellement atteinte d'un cancer à l'estomac, mourut dans des sentiments de foi très ardente et laissa, à sa mort, une somme très importante pour la construction d'une église à l'asile de Thai-hà-Ap : cette église devait être achevée quelques semaines à peine avant la mort de sœur Antoine. [...]

Albert Sarraut vint, un jour, visiter seul l'asile de Thai-hà-Ap : il fut, profondément ému d'un tel spectacle et, dès lors, s'intéressa extrêmement à l'œuvre admirable de sœur Antoine. Il allait assez souvent méditer en cet enclos de misères. Il se souvint, une fois devenu ministre des Colonies, de ce qu'il avait vu comme gouverneur général et, en 1920, peu après une opération très douloureuse subie par sœur Antoine, l'Agence Havas apprit à l'Indochine que M. Sarraut venait de la faire décorer de la croix de la Légion d'honneur*.

La joie fut générale, particulièrement au Tonkin. La remise de la décoration eut lieu le 14 Juillet 1920. Le résident supérieur épingla la croix sur la poitrine de la vaillante religieuse.

Mais, hélas ! quelques années après, fin 1925, elle voit apparaître sur elle les signes qu'elle connaît bien : l'horrible mal dont elle a déjà souffert — un cancer au sein droit — se manifeste à nouveau. Elle se sait perdue, mais le sacrifice de sa vie est fait depuis longtemps.

On accourt de partout à Thai-hà-Ap, on défile dans la chambre de la malade. Le mal a envahi la poitrine, amenant une enflure effrayante du bras droit. Sœur Antoine, sur son lit, est vraiment en croix, pendant des semaines, pendant des mois. Les souffrances sont indicibles mais supportées doucement.

Un jour arrive le gouverneur général Alexandre Varenne. Il visite l'asile et désire saluer « Madame la supérieure ». En voyant cette noble femme en croix sur son lit, il se sentit étreint d'une poignante émotion. Il s'assit et causa. Ils causèrent tous deux de l'Auvergne, leur petite patrie commune. Ils parlèrent même patois, vénérable union sacrée !

M. Varenne partit émerveillé. Il revint souvent, accompagné de Madame Varenne et donna la somme nécessaire à la construction d'un nouveau bâtiment de l'asile. Il fit mieux encore : il demanda et obtint pour sœur Antoine la rosette d'officier de la Légion

d'honneur*. Le 30 mars 1926, il venait en personne épingler les insignes de ce grade sur les pansements qui entouraient la poitrine de sœur Antoine et, avec une très vive émotion, il lui donnait l'accolade.

L'acte de M. Varenne fut unanimement applaudi. Et il méritait de l'être, car il lui fait grandement honneur.

Le 27 mai 1926, pendant une période de chaleur atroce dont se souviennent bien tous les Hanoïens — après trente sept ans de vie coloniale, la chère sœur rendait sa belle âme à Dieu. Elle n'avait pas tout à fait soixante ans. « Elle mourait au milieu de ses pauvres. »

Sa mort fut un deuil général. Quand cette femme eut disparu, on comprit tout à fait sa grandeur.
